

Cote du document: EC/113  
Date: 30 août 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la cent treizième session du Comité de l'évaluation

### Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Indran A. Naidoo**

Directeur  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: i.naidoo@ifad.org

**Thomas Eriksson**

Directeur  
Division des politiques et des résultats  
opérationnels  
téléphone: +39 06 5459 2425  
courriel: t.eriksson@ifad.org

**Luis Jiménez-McInnis**

Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent treizième session  
Rome, 30 juin 2021

---

Pour: **Information**

## Procès-verbal de la cent treizième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent treizième session, qui s'est déroulée en ligne le 30 juin 2021.
2. Une fois approuvé par le Comité, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration.

### **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session**

3. Ont participé à la session les membres du Comité représentant le Cameroun, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, le Luxembourg, le Mexique, le Nigéria et les Pays-Bas. Étaient également présents les représentants de l'Autriche, du Canada, de la Chine et de la République bolivarienne du Venezuela en qualité d'observateurs. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint d'IOE, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs, le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels, la Directrice de la Division recherche et évaluation de l'impact, le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
4. L'Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique du Pakistan, Son Excellence Jauhar Saleem, et le Troisième Secrétaire et Représentant permanent suppléant de la République islamique du Pakistan, M. Salman Pervaiz, ont participé aux délibérations du Comité sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Pakistan. M<sup>me</sup> Habsatou Hassane Moussa, Deuxième Conseillère et Représentante permanente adjointe de la République du Niger, a pris part aux délibérations du Comité sur l'ESPP pour le Niger. M<sup>me</sup> Houda Ayouch et M<sup>me</sup> Ilham Teto, respectivement Représentante permanente adjointe et Représentante permanente suppléante du Royaume du Maroc, M. Said Laith, Directeur de la Direction du développement de l'espace rural et des zones de montagne (DDERZM), qui relève du Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, et M. Mohammed El Moatamid, Chef de division de la DDERZM, ont participé aux délibérations du Comité sur l'ESPP pour le Maroc. Leur présence a permis d'enrichir les délibérations en y intégrant les points de vue des gouvernements sur les évaluations les concernant.
5. Le Secrétaire du FIDA a déclaré ouverte la session et rendu hommage à la mémoire de M. George Lantu, décédé récemment. Il était le Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès du FIDA et a assuré les fonctions de président du Comité de l'évaluation jusqu'en avril 2021.
6. Le Secrétaire a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Comité, l'Irlande et le Luxembourg, dont la nomination avait été approuvée à la session du Conseil d'administration en avril 2021, et au nouveau représentant de l'Indonésie, M. Caka Alverdi Awal.

### **Point 2 de l'ordre du jour: Élection du président ou de la présidente du Comité de l'évaluation (EC 2021/113/W.P.2)**

7. Les pays suivants se sont portés candidats pour présider le Comité de l'évaluation:
  - i) le Cameroun, pour la période comprise entre mai 2021 et avril 2023, puis l'Égypte, pour la période comprise entre mai 2023 et avril 2024;
  - ii) l'Inde;
  - iii) l'Indonésie.

8. En l'absence de consensus entre les listes d'États membres sur la candidature à retenir pour la présidence du Comité, l'élection du président ou de la présidente a été reportée à la session suivante du Comité, qui se tiendrait en septembre. Les membres sont convenus de désigner à titre provisoire le Mexique pour présider les travaux de la cent treizième session du Comité. Les candidats ont été invités à remettre leur curriculum vitæ, afin qu'il soit transmis aux membres du Comité pour faciliter la prise de décision. Le Bureau du Secrétaire, en concertation avec le Bureau du Conseil juridique, préciserait les procédures à suivre pour l'élection du président ou de la présidente en l'absence de consensus.

**Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2021/113/W.P.1)**

9. Le Comité a adopté l'ordre du jour qui figurait dans le document EC 2021/113/W.P.1/Rev.1.

**Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République islamique du Pakistan (EC 2021/113/W.P.3)**

**Messages clés:**

- Le Comité s'est déclaré satisfait des résultats positifs obtenus dans le cadre de la stratégie du FIDA au Pakistan, saluant notamment l'accent mis sur l'atténuation de la pauvreté, l'accès aux services de base et l'amélioration des moyens d'existence, ainsi que son alignement sur la stratégie nationale de développement. Le Comité a noté avec intérêt les observations formulées pour le compte du Gouvernement pakistanais et s'est réjoui à la perspective de la finalisation et de la signature prochaines de l'accord conclusif.
- Le nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), en cours de conception, devrait prendre en compte les recommandations issues de l'ESPP. Le Comité a dit attendre avec intérêt la signature de l'accord avec le pays hôte, qui officialiserait la présence du directeur de pays du FIDA au Pakistan.
- Suivant les recommandations de l'ESPP, les membres ont préconisé qu'une attention accrue soit portée aux approches stratégiques de nature à mettre à profit les changements systémiques et durables, les innovations et les possibilités de reproduction à plus grande échelle. L'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires permettrait également de mettre davantage l'accent sur les interventions propres à révolutionner la dynamique femmes-hommes, la nutrition, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

10. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette troisième ESPP pour la République islamique du Pakistan, relative à la période 2009-2020, telle qu'elle figurait dans le document EC 2021/113/W.P.3, et a pris note de la déclaration prononcée au nom du Gouvernement pakistanais par Son Excellence l'Ambassadeur Jauhar Saleem.
11. Le Comité a accueilli avec satisfaction les constatations de l'évaluation selon lesquelles le programme de pays du FIDA était conforme aux stratégies de développement du Gouvernement, une large place avait été accordée à la réduction de la pauvreté et le programme avait contribué de manière positive aux effets suivants: amélioration des moyens d'existence, accès aux services de base et amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, approches proactives et souples de la gestion du portefeuille, et contributions importantes à l'avancement économique et social des femmes.

12. Les membres ont également noté qu'il fallait renforcer les futures interventions du FIDA axées sur l'avancement des femmes, le régime de propriété foncière, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et l'amélioration de la nutrition. Il serait également possible d'examiner la situation sous l'angle des systèmes alimentaires pour affiner le ciblage et faciliter les interventions portant sur la nutrition et la sécurité alimentaire. Le Comité a également souligné qu'il était nécessaire de renforcer la présence du FIDA dans le pays grâce à la signature prochaine de l'accord avec le pays hôte. Enfin, le Comité a encouragé la direction à explorer les possibilités d'innovation et de reproduction à plus grande échelle des interventions réussies menées au Pakistan.
13. La direction a approuvé les constatations et recommandations issues de l'évaluation et confirmé que ces dernières seraient prises en compte dans la conception du nouveau COSOP, notant que les thématiques transversales – genre, nutrition et changements climatiques – avaient été intégrées au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et incluses dans la conception de la toute nouvelle série de projets, bien que dans une moindre mesure pour le groupe de projets évalués dans l'ESPP en question.

**Point 5 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Niger (EC 2021/113/W.P.4)**

**Messages clés:**

- Le Comité s'est déclaré satisfait des résultats positifs obtenus dans le cadre du programme de pays du FIDA au Niger, en particulier dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la remise en état des terres et de l'innovation, et a fait siennes les recommandations formulées dans l'ESPP. Les membres ont noté que les constatations de l'évaluation seraient prises en compte dans la conception du nouveau COSOP.
- Les membres ont constaté qu'il était possible d'améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficacé du programme et recommandé que l'on mette davantage l'accent sur les effets escomptés en matière d'amélioration de l'équité femmes-hommes, d'avancement et de nutrition. Il convenait également d'accorder une attention accrue à la promotion des entreprises rurales, en trouvant le juste équilibre entre les interventions axées sur les grandes infrastructures et la nécessité de garantir la disponibilité des infrastructures de base et d'assurer le suivi de la rentabilité des investissements dans les infrastructures d'accès aux marchés.
- Le Comité a également souligné que, lorsque cela s'avérait nécessaire, la gestion des conflits devait être prise en compte dans les opérations du FIDA menées dans le pays.

14. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette deuxième ESPP pour la République du Niger, qui couvrait la période 2011-2020, telle qu'elle figurait dans le document EC 2021/113/W.P.4.
15. Les membres ont écouté avec intérêt la déclaration prononcée au nom du Gouvernement nigérien par M<sup>me</sup> Habsatou Hassane Moussa, Deuxième Conseillère et Représentante permanente adjointe.
16. Le Comité s'est félicité des réalisations accomplies dans le cadre du programme de pays du FIDA au Niger à l'appui de l'innovation, saluant notamment les résultats enregistrés dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, plus particulièrement concernant la conservation des sols et de l'eau, la remise en état des terres et l'accès à la petite irrigation, ainsi que les efforts entrepris pour l'adaptation aux changements climatiques. Les membres ont souligné la qualité de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, mais ont constaté un manque de coordination à l'échelle du système des Nations Unies.

17. Les membres ont fait observer que des améliorations s'imposaient afin de:
  - i) rééquilibrer les axes de travail du programme de pays et les investissements destinés aux besoins et infrastructures de base, ainsi qu'à la création d'activités rémunératrices simples pour les personnes ayant un accès limité à la terre, telles que les femmes;
  - ii) renforcer les activités visant à promouvoir l'avancement des femmes;
  - iii) veiller à améliorer le rapport coût-efficacité des approches retenues pour favoriser l'accès des agriculteurs aux marchés;
  - iv) renforcer les ressources humaines du FIDA en vue de la participation aux concertations sur les politiques;
  - v) renforcer la présence dans le pays, en choisissant Niamey comme lieu d'affectation du directeur ou de la directrice de pays.
18. Les membres du Comité ont souligné un autre élément important, à savoir qu'il conviendrait d'inclure une démarche de gestion des conflits dans les interventions du FIDA de manière à renforcer en permanence la prise en compte des conflits dans le cadre des investissements effectués, compte tenu de l'aggravation de la situation de fragilité du pays.
19. La direction a pris note des observations formulées par les membres du Comité, qui étaient toutes positives au vu du contexte difficile rencontré dans le pays, et a confirmé que la priorité avait été donnée à l'amélioration de la production et de la productivité et aux besoins élémentaires des ménages vis-à-vis de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus; il fallait satisfaire ces besoins avant d'appliquer une approche intégrée plus sophistiquée pour la commercialisation, les infrastructures et les entreprises rurales. Ainsi, la priorité donnée aux populations pauvres dans le cadre du programme était restée quasi inchangée. La direction a dit partager l'avis des membres quant à la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'avancement des femmes, les jeunes et la nutrition. Elle est aussi convenue qu'il serait bénéfique pour le programme de pays de pouvoir compter sur la présence du directeur de pays, car ce dernier faciliterait la participation à l'élaboration des politiques, qui constituait un levier clé pour agir sur les normes socioculturelles faisant obstacle à l'avancement durable et à long terme des femmes et des jeunes.
20. La direction a confirmé que l'accord conclusif de l'ESPP pour le Niger venait d'être signé par le Gouvernement et qu'il avait été transmis au FIDA pour qu'il le contresigne. À cet égard, la direction a proposé l'ouverture d'un dialogue stratégique sur la pertinence, qui reposerait sur les observations formulées lors de l'examen externe par les pairs.
21. Enfin, IOE a informé le Comité qu'un groupe consultatif composé de cinq spécialistes internationaux de l'évaluation de renom avait été créé pour aider le Directeur d'IOE à s'assurer de l'application de normes d'évaluation et d'une méthodologie de qualité.

**Point 6 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Royaume du Maroc (EC 2021/113/W.P.5 + Add. 1)**

**Messages clés:**

- Le Comité s'est déclaré satisfait des résultats positifs obtenus par le FIDA au Maroc et a approuvé les recommandations issues de l'ESPP, encourageant la direction à les prendre en compte dans la conception du nouveau COSOP.
- Les membres se sont félicités du niveau de coopération entre le Maroc et le FIDA et ont noté la possibilité d'améliorer la coopération avec les autres institutions multilatérales, tandis que l'établissement de partenariats plus solides avec les institutions financières existantes pourrait être bénéfique aux services financiers en milieu rural.
- En outre, les membres ont souligné qu'il était important de trouver le juste équilibre entre l'innovation technique et la structuration des filières en aval, proposé d'élargir les possibilités de coopération Sud-Sud et triangulaire et souligné l'importance d'une plus grande durabilité des avantages.

22. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette deuxième ESPP pour le Royaume du Maroc, relative à la période 2008-2020, qui figurait dans le document EC 2021/113/W.P.5, ainsi que l'accord conclusif signé par la direction du FIDA et le Gouvernement marocain, reproduit dans l'additif à ce document.
23. Les membres ont écouté avec intérêt la déclaration prononcée au nom du Gouvernement marocain par M. Said Laith, Directeur de la DDRZM, au Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts.
24. Les membres du Comité se sont félicités des résultats positifs obtenus dans le cadre de la collaboration entre le Maroc et le FIDA et ont souligné que cela illustrait parfaitement la façon dont l'action du FIDA, lorsqu'elle concordait avec une stratégie nationale claire, pouvait grandement contribuer à la réalisation des objectifs de développement nationaux, tels que ceux énoncés dans le Plan Maroc Vert et dans la stratégie « Génération Green », pour la période 2008-2020.
25. Les membres ont noté que, dans l'ensemble, le portefeuille au Maroc privilégiait l'innovation technique et, donc les activités en amont des filières, si bien que le développement des activités en aval pourrait constituer une piste d'amélioration, en particulier s'agissant de l'appui du FIDA au renforcement des organisations locales, à la capitalisation des enseignements tirés d'autres programmes de pays et à la mise à profit de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
26. La direction a confirmé que la conception du nouveau COSOP était en bonne voie et qu'un certain nombre de recommandations de l'ESPP avaient déjà été prises en compte. La direction est convenue qu'il fallait redoubler d'efforts pour concrétiser pleinement le potentiel de développement des filières, en nouant des partenariats plus diversifiés, en collaborant avec le secteur privé et en appuyant les organisations de producteurs pour une plus grande durabilité et une pérennisation des avantages à plus long terme.
27. En réponse aux questions posées par les membres concernant le manque de collaboration avec les autres organisations multilatérales, IOE et la direction ont tous deux confirmé que cela s'expliquait en partie par la zone d'intervention du FIDA, étant donné que ces régions de montagne reculées étaient très difficiles d'accès et rarement incluses dans le périmètre d'intervention prioritaire des autres organisations.

**Point 7 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2022 (EC 2021/113/W.P.6)**

28. Le Comité a approuvé les dates proposées pour ses sessions de 2022, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2021/113/W.P.6, à savoir:
- Cent seizième session                      Jeudi 17 mars 2022
  - Cent dix-septième session                Mardi 7 juin 2022
  - Cent dix-huitième session                Vendredi 2 septembre 2022
  - Cent dix-neuvième session                Vendredi 14 octobre 2022

**Point 8 de l'ordre du jour: Compte rendu oral sur l'examen de l'annexe I de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA**

29. Ainsi que lui avait demandé le Conseil d'administration à sa cent trente-deuxième session en avril 2021, IOE avait examiné les pratiques adoptées par les bureaux indépendants d'évaluation dans d'autres institutions financières internationales (IFI) pour ce qui avait trait à la sélection et à la nomination des chefs des services d'évaluation, et les avait comparées à celles en vigueur au FIDA. Cette analyse comparative a confirmé que la Politique de l'évaluation au FIDA contenait les dispositions les plus détaillées sur ce point et que, dans toutes les institutions examinées, la personne chargée de diriger le service d'évaluation était nommée par le Conseil d'administration.
30. Concernant les différences constatées dans la composition des commissions de recrutement, IOE a expliqué que, dans d'autres IFI, les commissions incluaient certains membres du Comité de l'évaluation. En outre, la parité au sein des commissions de recrutement n'était obligatoire dans aucune autre IFI et n'était expressément exigée dans aucune des politiques d'évaluation examinées. Pour ce qui était du rôle dévolu à la présidence, dans toutes les autres IFI, le président ou la présidente jouait un rôle consultatif dans le cadre de la nomination du chef ou de la cheffe du service d'évaluation. Au FIDA, la Politique révisée de l'évaluation disposait que le Président du FIDA était consulté à deux reprises, d'abord par le président ou la présidente de la commission de recrutement, puis par le Conseil d'administration à l'occasion de la session où la nomination était officialisée.
31. Les membres du Comité sont convenus que les procédures de sélection et de nomination du Directeur ou de la Directrice d'IOE, telles qu'elles étaient décrites à l'annexe I de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, étaient très solides et bien détaillées. Les membres ont invité IOE à transmettre son exposé au Comité et sont convenus d'ajouter la discussion concernant l'annexe I à l'ordre du jour de la session suivante du Comité de l'évaluation, dans le but d'officialiser et de conclure les délibérations à ce sujet. Une fois établie dans sa version définitive, l'annexe révisée serait soumise pour examen au Conseil d'administration et, en cas d'approbation, ferait partie intégrante de la Politique de l'évaluation au FIDA.

**Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses**

32. Certains membres ont demandé des éclaircissements sur le sondage qu'IOE adressé aux représentants des pays, dans lequel certaines des questions posées ne relevaient pas de la compétence du Comité, telles que celles relatives à la performance des projets. Il a été convenu que les membres désigneraient les personnes compétentes qu'IOE devait contacter dans le cadre du sondage.

**Clôture de la session**

33. Le Secrétaire du FIDA a réaffirmé que le Bureau du Secrétaire adresserait une communication relative à l'élection du président ou de la présidente du Comité de l'évaluation, afin de préciser les procédures à suivre, et qu'il diffuserait les curriculums vitæ éventuellement transmis par les candidats.

34. Notant que le membre du Comité représentant le Mexique assistait à sa dernière session du Comité, les membres et la direction l'ont remercié d'avoir apporté son inestimable contribution aux travaux du Comité et d'avoir accepté d'assurer à titre provisoire la présidence de la présente session.